

EN
BREF

FORMATION

Près de 200 diplômés à la BFH

A la Haute école spécialisée bernoise BFH, 198 étudiants ont réussi leurs études de bachelor, de master ou de technicien dans les domaines de l'architecture, de la technologie du bois et du génie civil. 65 élèves ont reçu un diplôme de l'École supérieure du bois, à Bienne. Plusieurs diplômés ont reçu une distinction. Parmi eux, la Biennoise Ema Gajic a reçu le meilleur résultat d'ensemble dans le cadre du master - prix de la Fondation formation des cadres en technique du bois. En raison de la situation actuelle, aucune cérémonie de remise des diplômes n'a pu avoir lieu cette année. **C-JGA**

BIENNE

Les religions et le Covid-19

Pour contrer l'annulation de la table ronde des religions, à Bienne, en raison des restrictions sanitaires, un événement est organisé en ligne ce dimanche. De 20h à 21h, des représentants des communautés religieuses de Bienne parleront des effets de la pandémie sur la vie communautaire. Inscription sur <https://arbeitskreis.typeform.com/to/qy6EV5L4>
C-JGA

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril).....	38.60	39.15
Huile de chauffage par 100 litres....	62.90	63.40

Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT ET DIESEL
032 941 46 17 - 079 446 32 38 - 2613 Villeret
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j / 7

SLI	1593.2	+0.8%
NASDAQ COMP.	11822.0	+2%
DAX 30	12568.0	+1.9%
SMI	10306.3	+0.1%
SMIM	2664.6	+1.0%
DJ EURO STOXX 50	3215.5	+1.7%
FTSE 100	5906.1	+0.3%
SPI	12825.5	+0.1%
DOW JONES	28300.8	+1.6%

BONHÖTE
TEL. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B. Alt. M-Perf. CL (CHF)	13309.00	-1.9
B. Asym.-Global CL B (CHF)	98.70	-0.8
B. Asym.-Oblig. CL B (CHF)	94.30	0.9
B. Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	141.88	-2.7
B. Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	91.10	-4.4
B. Str.-Monde (CHF)	135.90	-12.6
B. Impact Fund Class I (CHF)	102.01	-0.8
Bonhôte-Immobilier	150.00	-2.6

600 000 francs pour préserver la biodiversité

BIENNE Le Conseil de ville devra se prononcer dans deux semaines sur un crédit visant à mettre en place des mesures de conservation de différentes espèces locales.

PAR JÉRÔME BURGNER

Le département de l'environnement de Bienne a clairement annoncé, hier matin devant les médias, que l'heure de la prise de responsabilité est arrivée concernant la biodiversité. «La Ville doit appliquer des mandats juridiques qui impliquent la protection des espèces locales. Notre situation entre le lac et le pied du Jura, qui possède une valeur très importante pour la biodiversité, fait qu'il y a plusieurs spécimens, aussi bien animaux que végétaux, en voie de disparition dans le périmètre de Bienne», a déclaré Daphné Rüfenacht, responsable du Service de l'environnement.



Le pied du Jura a une valeur très importante pour la biodiversité.

DAPHNÉ RÜFENACHT
RESPONSABLE DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Elle a notamment cité des espèces telles que l'ophrys bourdon, une orchidée locale ou encore la vipère aspic et le crapaud calamite.

Marais cruciaux

Daphné Rüfenacht a précisé que les environs de la ville de Bienne regorgent de biotopes importants pour la biodiversité, citant en premier lieu les marais de Mâche: «C'est une zone protégée au niveau national et un endroit crucial pour les batraciens. Elle a gagné en importance avec la disparition des étangs que l'on pouvait



La vipère aspic fait partie des espèces à protéger dans la région. ANDREAS MEYER

trouver dans les zones agricoles.» Avec le crédit d'engagement, la Ville compte favoriser la conservation des espèces grâce à la valorisation écologique des habitats.

L'accent sera également mis sur la sensibilisation et la communication. Daphné Rüfenacht estime que la population est moins informée sur ce point. «Le changement climatique est perçu et ressenti, mais la réduction de la biodiversité se remarque moins et les médias ne s'y intéressent pas beaucoup. Il ne faut pas oublier que la disparition d'une espèce est irréversible.» Pour cela, une campagne pourrait être lancée

à propos de la lutte contre les espèces invasives et nuisibles qui prolifèrent (néophytes) ou sur la manière d'éviter l'usage de pesticides dans les jardins. Ce dernier point rejoint le projet pilote, commencé en septembre 2016, et visant à donner des conseils gratuits aux habitants concernant leurs jardins. Ce programme serait également poursuivi.

Science participative

Enfin, la Ville souhaiterait mettre en place un inventaire de la flore grâce à la science participative. Les citoyens intéressés et spécialisés pourraient s'engager afin de recenser et

cartographier toutes les espèces de plantes présentes sur le territoire communal. Le but étant de constituer une base pour l'établissement de mélanges de semences spécifiques à la région.

Afin de réaliser ces différentes mesures pour la période 2021-2024, le Conseil municipal va soumettre un crédit de 600 000 francs au Conseil de ville lors de la session de novembre. Un montant peut-être trop important par les temps qui courent? «Au moment de la planification de ce crédit, le Covid-19 n'avait pas encore frappé», a argumenté Daphné Rüfenacht, précisant que «la

problématique de la biodiversité va nous accompagner durant les prochaines années» et que «l'intégralité de la somme sera mise à disposition des entreprises locales. L'économie va donc aussi en profiter». La responsable du Service de l'environnement a précisé que les 600 000 francs constituent le crédit brut. La Ville participerait à hauteur de deux tiers, soit 400 000 francs. Les autorités estiment qu'elles pourront bénéficier de fonds de tiers se montant à quelque 190 000 francs pour les mesures prévues. Notamment par le biais de fondations ou de la Confédération.

«Un espoir de solution» pour l'axe Ouest

A5 Le groupe de dialogue a discuté hier du rapport final à remettre aux autorités mi-décembre.

Une quarantaine de membres du groupe de dialogue de la branche Ouest de l'A5 sont parvenus, hier, à se réunir par visioconférence pour discuter du rapport final à soumettre aux autorités. L'aspect digital n'a pas empêché «une discussion intensive et engagée», s'est félicité Hans Werder, responsable du processus de dialogue, lors du point de presse à l'issue de la séance.

Les membres du groupe ont discuté du document élaboré par l'équipe centrale (voir Le JdJ du 5 novembre) avec les «conclusions et recommandations aux autorités». Le groupe soutient les grandes lignes du contenu du rapport, mais souhaite des ajustements pon-

tuels, notamment dans les lignes directrices pour la solution du tunnel de Port. Hans Werder n'a pas donné plus de détails, car il a précisé que les suggestions du groupe de dialogue seront intégrées dans le rapport final dans les prochaines semaines. Un travail qui devrait occuper intensément l'équipe centrale, qui se réunit dès la semaine prochaine.

Projet initial enterré

Le Comité Pro A5 - branche Ouest s'est félicité, dans un communiqué envoyé hier, du résultat du processus de dialogue, qui suscite «un espoir de solution». Les membres du comité restent convaincus de l'importance du contournement

Ouest de l'A5, mais reconnaissent que «le projet définitif actuel ne peut pas être mis en œuvre sous sa forme initiale». Une solution zéro n'est en tout cas «toujours pas envisageable» pour le Comité Pro A5 car «cela affaiblirait l'ensemble de la région et aggraverait encore la situation du trafic».

Du côté des opposants à la branche Ouest, Catherine Duttweiler s'est dite soulagée à l'idée que «le projet initial soit complètement abandonné». Et elle s'est réjouie qu'un compromis ait été trouvé. Si partisans et opposants admettent que la zone entre la gare et le lac doit être développée, tous n'accordent pas la

même importance à une jonction au centre-ville. Celle de Bienne-centre du projet initial est certes abandonnée, mais une autre jonction dans le secteur du Faubourg du Lac n'est pas exclue. Les partisans plaident en tout cas pour «un raccordement optimal du centre-ville à l'A5».

L'échéance approche

La délégation des autorités attend le rapport final pour le 15 décembre au plus tard. Celui-ci comprendra quatre parties: les conclusions sur l'état actuel et le besoin d'agir, puis des recommandations pour des solutions à court et moyen termes - qui visent à améliorer la situation de la circulation et

à faciliter le développement urbain -, des mesures à long terme ainsi que sur le processus et le financement.

Au rapport final sont également annexés «L'image d'avenir» adoptée par le processus de dialogue, des recommandations de planification pour les autorités et un schéma de mise en œuvre des recommandations.

Le groupe de dialogue de l'axe Ouest doit se réunir une prochaine fois, le 7 décembre, pour une dernière approbation du rapport final. Partisans et opposants espèrent fêter la nouvelle année, avec le soulagement d'avoir trouvé une solution largement soutenue, après un processus long de deux ans. **JGA**